



Montricher, le 23 juin 2016

Conseil communal
de
1147 MONTRICHER

PROCES-VERBAL DECISIONNEL

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DE MONTRICHER du 23 juin 2016

M. le Président Pierre-André Blanchard ouvre la séance à 19h00. Il souhaite la bienvenue à tous.

1. Appel

27 conseillères et conseillers répondent à l'appel, Mme Vera Michalski et MM. Lukas Aebi, Patrick Dind, Eric Lambercy et Alain Morel étant excusés et M. Julien Buffet, absent.

La Municipalité est au complet.

2. Acceptation de l'ordre du jour

Suite au dépôt d'une motion par M. John Desmeules, l'ordre du jour est modifié comme suit :

Point 5 : Motion de M. John Desmeules

Les points suivants sont décalés d'un chiffre.

L'ordre du jour ainsi modifié est accepté par un vote à main levée à l'unanimité.

3. Approbation du procès-verbal de la séance du 28 avril 2016

M. Didier Amez-Droz corrige à la page 2, 1^{er} paragraphe : "Les places devraient être partagées entre Pampigny et Montricher."

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité par un vote à main levée.

4. Comptes communaux 2015 - Rapport de la Commission de Gestion

M. le Syndic Didier Amez-Droz dit quelques mots sur les comptes 2015.

M. Jean-Marc Freymond rapporteur de la Commission lit son rapport. La Commission à l'unanimité propose au Conseil communal d'accepter les comptes 2015 tels que présentés avec un bénéfice de Fr. 29'619.78 (vingt-neuf mille six cent dix-neuf francs et 78 cts), ainsi que le rapport de la Commission de Gestion et d'en donner décharge à la Municipalité.

Par un vote à main levée, les comptes 2015, ainsi que le rapport de la Commission de Gestion sont acceptés à l'unanimité par 27 OUI.

5. Motion de M. John Desmeules

M. le Président Pierre-André Blanchard lit la motion de M. John Desmeules, qui propose à la Municipalité de se pencher sur la possibilité et la faisabilité de construire, sur le terrain communal en dessus de l'Impasse de la Dîme, une nouvelle école avec grande salle et une UAPE.

Résultat du vote : bulletins délivrés : 27; bulletins rentrés : 27; bulletin nul : 0; bulletin blanc : 0; Bulletins valables : 27.

La motion Desmeules est acceptée par 15 OUI et 12 NON.

6. Préavis municipal no 03/16 : Crédit d'Etude pour transformation et rénovation Grande Salle de Montricher, bâtiment n° ECA 317 / parcelle 602

Mme Sylvette Lambercy explique le préavis.

M. Yanick Stocker, rapporteur de la commission, lit son rapport. La commission, à l'unanimité propose d'accorder à la Municipalité un crédit d'Etude de Fr. 250'000.- (deux cent cinquante mille francs) pour transformation et rénovation de la Grande Salle de Montricher bâtiment ECA 317 / parcelle 602 et d'autoriser la Municipalité à financer les travaux de cette étude par la trésorerie communale. Le financement se fera par un prélèvement sur le "fonds de réserve pour investissement futurs".

Résultat du vote : bulletins délivrés : 27; bulletins rentrés : 27; bulletin nul : 0; bulletin blanc : 0; Bulletins valables : 27.

Le préavis municipal no 03/16 est accepté tel que présenté par 25 OUI et 2 NON.

7. Préavis municipal no 04/16 : Crédit d'Etude pour création d'un parking souterrain d'environ 24 places sous la place existante (cour collège) - (DP 1004)

Mme Sylvette Lambercy donne quelques informations sur le préavis.

M. Sylvain Freymond, rapporteur, lit le rapport de la commission. Cette dernière propose, à l'unanimité, d'accorder à la Municipalité un crédit d'Etude de Fr.90'000.- (nonante mille francs) pour création d'un parking souterrain d'environ 24 places sous la place existante (cour collège) - (DP 1004) et d'autoriser la Municipalité à financer les travaux de cette étude par la trésorerie communale. Le financement se fera par un prélèvement sur le "fonds de réserve pour investissement futurs".

Résultat du vote : bulletins délivrés : 27; bulletins rentrés : 27; bulletin nul : 0; bulletin blanc : 0; Bulletins valables : 27.

Le préavis municipal no 04/16 est accepté tel que présenté par 24 OUI et 3 NON.

8. Préavis municipal no 05/16 : Règlement de police

M. Pierre-Yves Morel rappelle l'historique de ce préavis.

Mme Jocelyne Penel lit le rapport de la commission établi par M. Patrick Dind. La commission a l'unanimité, propose d'accepter le nouveau règlement de police.

Résultat du vote à main levée : Le préavis municipal no 05/16 est accepté tel que présenté par la Municipalité, à l'unanimité par 27 OUI.

9. Préavis municipal no 06/16 : Achat parcelle 34 - bâtiment ECA 60 - propriété de M. Fabio Marrone

M. Didier Amez-Droz dit que le rapport de la Commission des Finances est très complet et qu'il n'a rien à ajouter.

M. Philippe Gurtner, rapporteur de la Commission des Finances, lit son rapport. La commission propose à l'unanimité, d'autoriser la Municipalité à acquérir la parcelle n° 34, propriété de M. Fabio Marrone, pour un montant de Fr. 1'200'000.- (un million deux cent mille francs), de prendre en charge les frais y relatifs (notaire, Registre Foncier, etc.) et d'autoriser la Municipalité à financer cet achat par la trésorerie communale. Le financement se fera par un prélèvement sur le "fonds de réserve pour investissements futurs".

Résultat du vote : bulletins délivrés : 27; bulletins rentrés : 27; bulletin nul : 0, bulletin blanc : 1. Bulletins valables : 26.

Le préavis municipal no 06/16 est accepté tel que présenté, par 22 OUI et 4 NON.

10. Communication de la Municipalité

M. Cédric Beaud : les promotions de l'ASISEVV auront lieu à la Cantine des Âges à Montricher le 30 juin à 14h. 14 élèves terminent leur scolarité et la commune leur offre un baptême de l'air en planeur. Les promotions de l'ASIABE auront lieu le 1^{er} juillet à 10h30 à Apples.

M. Pierre-Yves Morel : piste finlandaise : l'idée est de réhabiliter des tronçons de la Piste Vita, soit environ 1060 mètres en copeaux.

Mme Sylvette Lambercy : les travaux de Chardèvez sont terminés. Les travaux de l'ascenseur du collège vont débuter dès la fin de l'école. Le tout sera sécurisé pour la rentrée scolaire.

M. Maurice Agassis : réhabilitation d'une conduite d'eaux usées à la Perrausaz. Le tapis bitumineux à la Recrue est terminé. La rénovation de la déchetterie est en attente.

Il fait une rétrospective de son mandat.

Il reçoit une bouteille de la part du conseil communal.

M. Didier Amez-Droz : la commune a offert un bowling avec repas aux citoyens âgés de 18 ans.

Il y aura une séance le 25 août 2016 avec un préavis pour accorder la Bourgeoisie d'Honneur à M. Hoffmann.

Il fait un discours sur le parcours de M. Maurice Agassis et le remercie pour son engagement.

Mme Séverine Dehais, boursière termine son mandat à la fin du mois de juin. La Fiduciaire Favre d'Echallens la remplacera.

11. Propositions individuelles et divers

M. Olivier Zbinden demande l'utilité des places de parc marquées vers l'Eglise? Parce que des personnes qui souhaitent se recueillir, pas forcément les jours de culte, se parquent devant son garage.

M. Didier Amez-Droz répond que ces places sont louées et qu'en principe les jours de cultes, les locataires les laissent libres.

M. Olivier Bédard demande si la piste finlandaise ne sera pas d'une seule boucle?

M. Pierre-Yves Morel répond que non, il y aura 3 tronçons.

12. Communications du Président du Conseil

M. Pierre-André Blanchard remercie la Municipalité pour tout le travail accompli et pas toujours reconnu. Merci aussi aux membres du Conseil, à l'Huissière Mary-Laure Morel et à la secrétaire.

13. Rémunération des Conseillers (période 18.06.15 au 30.06.2016)

Chaque conseillère et conseiller passent vers la Secrétaire, Mme Nicole Joss pour encaisser leur rémunération de l'année écoulée.

14. Lecture et approbation du procès-verbal de la présente séance.

La secrétaire fait la lecture du présent procès-verbal.

Le procès-verbal est accepté par un vote à main levée, à l'unanimité.

Le souper de fin de législature sera servi à l'Hôtel des 2 sapins.

L'assemblée est levée à 21h35.

Le Président


Pierre-André Blanchard



La Secrétaire


Sandrine Haenni

Procès-verbal du 23 juin 2016